

brique des bahuts ou des crédences ; les ateliers se sont ouverts, les peintres ont répondu à l'appel et plusieurs ont révélé un talent supérieur. Finalement on a abusé des vitraux comme on abuse de tout, et cela de deux manières ; premièrement en mettant des vitraux là où il n'en fallait pas, dans l'église de la Charité, par exemple, de style italien et s'accommodant mal de l'obscurité. Il est vrai que ce ne sont pas des vitraux qui garnissent ses fenêtres, mais des vitres bariolées de couleur. Cela est fort heureux, ces vitres seront, avec le temps, remplacées ou par des verres blancs à petits compartiments, ou par des sujets exécutés convenablement et disposés dans des gammes assez claires pour ne pas intercepter le jour. Le second abus qui s'est introduit dans la peinture sur verre est une révolution complète dans la manière d'envisager son but et de concevoir son effet. Avant tout, le style du vitrail doit être décoratif. En voulant faire concurrence à la peinture véritable, au moyen de cette peinture transparente et sans perspective, on entre dans une voie fautive et dangereuse. Les anciens vitraux étaient largement traités, procédaient par de grandes masses de couleurs vives et de lumières, ou par des détails d'ornementation dont la réunion composait une mosaïque brillante. Bien que ce système tint un peu à l'insuffisance des procédés, il était raisonnable. Les architectes et les verriers avaient compris que dans un vaste édifice il fallait, avant tout, produire une sensation immédiate et ne pas exiger, par trop de fini, l'attention minutieuse que l'on accorde aux tableaux d'un musée.

En cela les modernes se fourvoient de plus en plus. Ils ont produit quelques ouvrages fort remarquables ; un des meilleurs, sans contredit, est le vitrail de la chapelle de Bourbon, à Saint-Jean. Son auteur, M. Maréchal, a malheureusement quitté cette grande manière pour s'amoindrir